



MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction générale du Trésor



BRÈVES ÉCONOMIQUES DU MAROC

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL

DE RABAT

N° 42 – 28 août au 8 septembre

En bref

- Les exportations automobiles ressortent en forte hausse à fin juillet
- La nouvelle Charte de l'investissement présentée au corps diplomatique
- Le Conseil de la concurrence publie un avis nuancé sur le marché de l'assurance
- Infrastructures : programme de 1,8 Md MAD pour la réhabilitation des infrastructures routières dans la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima
- Énergie : première réunion présidée par le Chef du Gouvernement dédiée à l'offre Maroc en matière d'hydrogène vert
- Propriété industrielle : l'INPI et l'OMPIC signent un accord de collaboration
- Mise en service de l'« autoroute de l'eau » entre le fleuve Sebou et le Bouregreg
- Sécheresse : le Maroc prévoit d'importer 5 M de tonnes de blé d'ici mi-2024
- Blé : la Russie veut fournir le marché marocain à « un prix raisonnable »
- Le Maroc devient partenaire de dialogue sectoriel auprès de l'ASEAN

LE CHIFFRE À RETENIR

+ 119%

Selon l'Office des changes, le flux net d'investissements marocains à l'étranger a plus que doublé à fin juillet 2023 (7,2 Md MAD soit +119% par rapport aux sept premiers mois de l'année 2022).

Illustration de la capacité de projection marocaine, sur cette période, ces investissements sont quasiment équivalents aux flux nets d'IDE entrants au Maroc (8,6 Md MAD en baisse de -52,3% par rapport à 2022).

Macroéconomie, commerce, finances

Les exportations automobiles ressortent en forte hausse à fin juillet

D'après l'Office des changes, dans [sa dernière note relative aux indicateurs des échanges extérieurs](#), les exportations du secteur automobile se sont élevées à 82,0 Md MAD à fin juillet 2023, soit +37,4% par rapport à la même période en 2022.

Ce dynamisme permet à l'industrie automobile de retrouver le premier rang des secteurs exportateurs devant les phosphates et dérivés qui, sous l'effet du reflux des cours mondiaux, ont fortement baissé de 40,2%.

Pour rappel, sur l'année 2022 (dernières données disponibles), la France apparaît comme le troisième fournisseur de voitures de tourisme au Maroc (10,4% derrière l'Allemagne – 17,1% – et l'Espagne – 10,5%), le deuxième fournisseur de véhicules utilitaires (11,8% derrière l'Allemagne – 14,4%) et le premier fournisseur de pièces automobiles (part de marché de 33,5%).

La nouvelle Charte de l'investissement présentée au corps diplomatique

Cette nouvelle charte – [loi-cadre adoptée en novembre 2022](#) – vise à renforcer l'investissement du secteur privé dans un contexte marocain marqué par un taux d'investissement

particulièrement élevé (30% du PIB) mais une prégnance du secteur public (70% de l'investissement total).

Présenté au corps diplomatique le 5 septembre, le document fixe des objectifs particulièrement ambitieux – 550 Md MAD d'investissements privés et 500 000 emplois créés à horizon 2026.

La charte s'articule autour de trois axes : (i) une refonte des dispositifs de soutien à l'investissement désormais modulés en fonction de critères politiques (création d'emplois, genre, montée en gamme, durabilité, contenu local), territoriaux et sectoriels ; (ii) l'amélioration du climat des affaires avec en particulier un accent mis sur l'accès au foncier ; (iii) une gouvernance unifiée et territorialisée de l'investissement autour d'un ministère dédié, rattaché à la chefferie du gouvernement.

Cette dynamique s'est d'ores et déjà concrétisée par la tenue de deux commissions nationales de l'investissement (en mai et juillet 2023) qui ont permis d'examiner 40 projets pour un volume total de 108 Md MAD prévisionnels et 41 457 emplois potentiels.

Le Conseil de la concurrence publie un avis nuancé sur le marché de l'assurance

Le Conseil de la concurrence a publié, le 24 août dernier, un [avis sur le fonctionnement du marché de l'assurance](#) au Maroc. Malgré une croissance significative du secteur, qui se

caractérise par un taux de pénétration de 4,1% en 2020 (2ème rang en Afrique et 3ème rang dans le monde arabe), l'institution relève des dysfonctionnements, notamment « des barrières à l'entrée relativement élevées verrouillant l'accès aux intermédiaires et aux entreprises des assurances et de réassurances (EAR) », une offre assurantielle « peu innovante et inclusive », ainsi qu'un niveau de concentration très élevé des opérateurs (46% de la production étant assurée par MAC, Wafa Assurance et RMA).

Dans ce contexte, le Conseil propose une série de recommandations parmi lesquelles la révision du système d'agrément des intermédiaires d'assurance, l'ajustement des exigences légales d'accès au marché de l'assurance en fonction des produits proposés ou encore l'élargissement progressif de l'assurance non-vie au secteur bancaire.

Industries, énergie, agriculture

1,8 Md MAD pour la réhabilitation des infrastructures routières dans la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima

L'enveloppe budgétaire est allouée pour la préparation et la réalisation de 13 projets visant à développer et réhabiliter les infrastructures routières du nord du pays. Les projets seront mis en œuvre sur la période 2023-2027 dans le cadre d'une convention de partenariat entre le ministère de l'Équipement et de l'Eau et

le Conseil de la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, tout en intégrant les enjeux de sécurité routière. Le 31 juillet 2023, une convention identique a été signée entre ce même ministère et le Conseil de la région Guelmim-Oued Noun, pour le déploiement d'une enveloppe de 2,3 Md MAD.

Première réunion présidée par le Chef du Gouvernement dédiée à l'offre Maroc en matière d'hydrogène vert

M. Aziz Akhannouch a réuni le mardi 4 septembre plusieurs membres de son Gouvernement et des représentants de l'Agence marocaine pour l'énergie durable (MASEN) afin de déterminer les modalités de mise en œuvre de « l'offre Maroc » en matière d'hydrogène vert.

La ministre de la Transition énergétique et du Développement durable, Dr. Leila Benali, a confirmé la publication prochaine de « l'offre Maroc » souhaitée par le Roi, qui doit notamment préciser le cadre dans lequel les entreprises étrangères pourront s'intégrer, afin de promouvoir la création d'un écosystème de production d'hydrogène vert.

Un [Sommet](#) dédié au développement de cette filière aura lieu à Marrakech et Guelmim du 19 au 21 septembre 2023.

Propriété industrielle : l'INPI et l'OMPIC signent un accord de collaboration

En marge de la 26ème commission mixte, tenue ce mardi 5 septembre à Rabat, l'Institut national de la propriété

industrielle (INPI) et l'Office marocain de la propriété industrielle et commerciale (OMPIC) ont signé un accord visant à accélérer le traitement de la délivrance de brevets (*Patent Prosecution Highway*), représentant le 7ème accord PPH pour l'INPI au niveau international et le premier sur le continent africain.

En présence du Directeur général de l'INPI, M. Pascal Faure, et de l'OMPIC, M. Abdelaziz Babqiqi, la commission mixte a en ce sens souligné la coopération étroite des deux institutions en matière de formation, procédures et promotion de la propriété industrielle.

Mise en service de l' « autoroute de l'eau » entre le fleuve Sebou et le Bouregreg

La canalisation qui permet de transférer de l'eau du bassin de l'Oued Sebou (qui alimente Fès et Kénitra) vers le bassin du Bouregreg (qui alimente Rabat) a commencé, lundi 28 août, à fournir ses premiers mètres cubes d'eau dans le but d'approvisionner en eau potable la région de Rabat. Cette autoroute de l'eau achemine le précieux liquide vers le barrage de Sidi Mohammed Ben Abdellah de Rabat. Dans une deuxième phase, elle sera prolongée vers le barrage El Massira qui alimente la région de Casablanca-Settat, avec une capacité totale de 15 mètres cubes d'eau par seconde, soit un total de 400 millions de mètres cubes par an. Cette mise en service était indispensable compte-tenu du faible niveau actuel de l'eau dans les deux barrages concernés.

Sécheresse : le Maroc prévoit d'importer 5 M de tonnes de blé d'ici mi-2024

Omar Yacoubi, président de la Fédération Nationale des Négociants en Céréales et Légumineuses (FNCL), estime que le Maroc aura importé environ 2,5 M de tonnes de blé tendre d'ici fin septembre 2023. Cependant, il est envisagé que le pays doive importer 2,5 M de tonnes additionnelles d'ici la fin juin 2024 pour répondre à la demande intérieure.

Dans une démarche visant à soutenir l'approvisionnement, le Maroc a harmonisé son appui à toutes les importations de blé entre juillet et septembre, sans distinction d'origine. Cette initiative vise à encourager les importateurs, suite à une récolte domestique inférieure à la moyenne et à la hausse des prix sur le marché mondial.

En termes de réserves, les stocks de blé sont adéquats pour répondre à la demande locale durant environ cinq mois, à partir de la fin du mois d'août 2023.

Blé: la Russie veut fournir le marché marocain à «un prix raisonnable»

La Russie, premier exportateur mondial de blé avec 78 M de tonnes prévues en 2023, vise à accroître ses positions sur le marché marocain. Dans [une interview](#) accordée à l'agence de presse russe TASS, l'ambassadeur de Russie au Maroc, Vladimir Baibakov, déclare que son pays est prêt « à fournir du blé au Maroc à un prix raisonnable ».

Il rappelle par ailleurs que le Maroc est un des principaux partenaires commerciaux et économiques de la Russie en Afrique (troisième client continental et quatrième fournisseur). « Après la pandémie de coronavirus, les échanges entre nos deux pays ont de nouveau dépassé la barre des 2 Md USD et ne cessent d'augmenter », précise-t-il.

Par ailleurs, Abdelkader Alaoui, qui dirige la Fédération Nationale de la Minoterie Marocaine (FNM), a informé que deux navires transportant une cargaison totale de cent mille tonnes de blé en provenance de Russie sont actuellement en route vers les côtes marocaines, relevant que, malgré la compétitivité des prix russes, les importateurs font face à des enjeux de paiement en raison des sanctions imposées par les nations occidentales à l'encontre de la Russie.

M. Alaoui a également indiqué que les céréales russes devraient représenter à terme environ 5% du volume total des importations de blé au Maroc, qui demeureront majoritairement issues de l'Union européenne, principalement de la France. En effet, selon les données de l'Office des changes, la France représentait 51% des importations de blé marocaines en 2022, contre 22% en 2021 et 31% en 2020.

Coopération, bailleurs internationaux

Le Maroc devient partenaire de dialogue sectoriel auprès de l'ASEAN

Les ministres des Affaires étrangères des pays de l'Association des Nations d'Asie du Sud-Est (ASEAN), réunis le 4 septembre dernier à Jakarta, ont accordé au Maroc, ainsi qu'aux Emirats Arabes-Unis, le statut de partenaire de dialogue sectoriel de l'organisation.

Après avoir adhéré au Traité d'amitié et de coopération en 2016, le Maroc devient ainsi le deuxième pays africain, après l'Afrique du Sud, à bénéficier de ce statut, l'enjeu étant de renforcer la coopération dans des secteurs aussi divers que l'agriculture, le commerce, l'éducation ou le tourisme.

Indicateurs macroéconomiques 2023

	Taux de croissance du PIB réel	Taux d'inflation	Taux de chômage	Déficit courant	Déficit budgétaire	Dette du Trésor
Banque Mondiale (2/23)	3,1 %	4 %	-	3,7 %	4,6 %	69 % (PIB base 2014)
FMI (1/23)	3 %	4,1 %	10,7 %	3,8 %	4,9 %	69 % (PIB base 2007)
Bank Al-Maghrib (6/23)	2,4 %	6,2 %	-	2,5 %	5 %	-
Haut-Commissariat au Plan (7/23)	3,3 %	2,8 %	-	-	4,8 %	72 % (PIB base 2014)

La **direction générale du Trésor** est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international